



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

**Séance du 18 décembre 2014**

L'an deux mille quatorze et le dix-huit décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT (Suppléante) - DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - MENOU (Suppléante) - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - GODEFROY - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - SUDRE (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

**N° 2014/163**

**Objet : Budget Principal 2014 : Décision modificative n°2 – virements de crédits**

Monsieur le Président détaille les virements de crédits proposés pour le Budget Principal 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°2 du Budget Principal 2014 prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Objet des dépenses	Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
<b>Investissement</b>				
Dépenses imprévues	020	13.200,00 €		
Logiciel			2051-051	6.000,00 €
Equipement informatique			2183-018	5.000,00 €
Equipement intercommunal			2188-017	2.200,00 €
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses imprévues	022	435,00 €		
Autres charges exceptionnelles			678	435,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.  
Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 22 décembre 2014.

Le Président,  
  
Raymond GARDELLE